

**AVIS DE PUBLICITE – VILLE D'ANGERS**  
**En vue d'une occupation temporaire du domaine public**  
**Food-trucks « INAUGURATION TRAMWAY – 7 et 8 JUILLET 2023 »**

**Objet :**

Appel à projet concernant l'occupation d'emplacements dédiés à l'installation de food-trucks, pour l'évènement « Inauguration des nouvelles lignes de tramway » à Angers, en application de l'article L2111-1-1 du CGPPP et suivants.

**Caractéristiques principales :**

La Ville d'Angers met à disposition de l'occupant une surface dédiée à l'installation de food-trucks ou vélos de vente à emporter :

- **Le vendredi 7 juillet 2023 de 19h00 à 1h00 :**
  - ✓ 3 trucks salés et 3 trucks sucrés au niveau de la place de la Rochefoucauld (à proximité du pont des Arts et Métiers),
  - ✓ 2 trucks salés au niveau de la place Molière,
  - ✓ 1 truck sucré et 1 truck salé au niveau la Promenade Jean-Turc (bas cathédrale).
- **Le samedi 8 juillet 2023 de 19h00 à 1h00 :**
  - ✓ 1 truck salé et 1 truck sucré au niveau de la place Molière.

Cette occupation devra se faire en coordination avec le respect de l'emprise réservée aux spectacles, ainsi qu'au passage réservé aux services de secours.

L'occupant versera à la Ville d'Angers une redevance d'occupation du domaine public correspondant aux tarifs en vigueur, soit 1,50€ le m<sup>2</sup> par jour. **L'organisateur privilégiera les trucks autonomes techniquement ou peu consommateur d'électricité. Certaines demandes (eau et électricité) pourront être étudiées au cas par cas.**

L'occupant s'engage à être présent sur la période définie. Le mobilier, le matériel nécessaire à l'exploitation des food-trucks sont à la charge de l'occupant.

**Date limite de réception des candidatures : lundi 17 avril 2023**

**Dossier à remettre par les candidats :**

Curriculum-vitae du ou des gérants candidats :

- Extrait K bis de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle
- Carte de commerçant en cours de validité
- Justificatif d'identité du demandeur
- Contrat des employés le cas échéant
- Immatriculation du véhicule utilisé
- Attestation de formation spécifique en hygiène alimentaire

Lettre de motivation/ Projet de fonctionnement :

- Références du candidat sur des prestations comparables
- Présentation du matériel utilisé avec photos
- Surface d'occupation demandée (longueur, largeur ou profondeur)
- **Engagement en faveur du développement durable (détails sur l'approvisionnement local, les produits locaux, les filières, la typologie de cuisine, le choix d'emballages recyclables ou réutilisables sans plastique, la gestion des déchets...)**
- Présentation de la carte des produits avec tarifs et provenance
- Attestation sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales, qu'il n'a pas fait l'objet d'interdiction de concourir, qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation pénale.

### Critères de choix :

La sélection des candidats se fera selon les critères suivants :

1. **Développement durable** dans l'approvisionnement en produits locaux, les filières, les emballages et la gestion des déchets
2. Contenu du projet : les dimensions et l'esthétique de l'installation, la provenance des produits et une cuisine créative, saine et rapide, à **base de produits de saison et en circuits courts**
3. Garantie et expérience professionnelle dans un secteur comparable, aptitude du candidat à assurer une présence régulière
4. Tarifs pratiqués
5. Mesures sanitaires et de propreté mises en place

### Suites administratives :

- Il sera délivré un permis de stationnement nominatif à l'occupant.

### Conditions d'envoi :

Les candidatures seront à transmettre :

- Soit par courriel à : [occupation.domaine-public@ville.angers.fr](mailto:occupation.domaine-public@ville.angers.fr)
- Soit en mains propres au service commerce
- Soit par la Poste à :

VILLE D'ANGERS – DIRECTION VOIRIE COMMUNAUTAIRE ET ESPACE PUBLIC – SERVICE COMMERCE  
« OCCUPATION TEMPORAIRE FOOD-TRUCKS INAUGURATION TRAMWAY JUILLET 2023 »  
85 RUE DU MAIL  
CS 80011  
49020 ANGERS CEDEX 02

### Renseignements complémentaires :

Tout renseignement complémentaire pourra être demandé à Madame Apolline RAVET, Service Commerce – Direction Voirie Communautaire et Espace Public – tél : 02.41.05.42.22 ou par courriel : [occupation.domaine-public@ville.angers.fr](mailto:occupation.domaine-public@ville.angers.fr)